



Formation professionnelle

Par **Fengie**, le **12/04/2018** à **10:24**

Bonjour,

Je travaille en Ehpad, groupe Émera, le Samedi/Dimanche/Lundi/jeudi/vendredi en journée de 10h (amplitude 13h) et mon employeur nous fait revenir en formation (formation gestes et postures) le Mardi en journée ce qui ampute nos deux journées de repos.

Il prétend que la formation est obligatoire et qu'il faut « une raison valable » pour justifier notre absence.

Dois je justifier mon absence?

Si oui, est ce qu'une lettre donnée en mains propres avec « pour raisons personnelles » comme motif est suffisante.

Si présence, il nous rend ce repos « selon les besoins du service » seulement il prétend que nous « lui devons 3h » car la formation est sur 7h. Est ce normal?

Je vous remercie pour votre réponse.

Bien cordialement,

Sylvie Esnault